



Éducateur technique spécialisé, un métier à la croisée du monde du travail et de l'éducation spécialisée.

À la fois enseignant, éducateur et spécialiste d'une technique professionnelle précise, l'éducateur technique spécialisé (ETS) intervient auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de dépendance, handicapés ou en souffrance psychique.

Compétent dans son domaine (menuiserie, horticulture, mécanique, comptabilité...) il met en place auprès de ces personnes un accompagnement professionnel, éducatif et social en s'appuyant principalement sur l'organisation d'activités techniques et la mise en œuvre de projets de formation professionnelle adaptée.

Il contribue à restructurer la personnalité des personnes dont il a la charge, les aide à rétablir une communication avec autrui et, si possible, à s'insérer dans un milieu professionnel.

Pour cela, il utilise des thérapies adaptées et une pédagogie qui s'appuie sur des gestes professionnels liés à un métier en particulier.

Lieux d'exercice

L'ETS peut travailler dans des établissements et services

sanitaires, sociaux et médico-sociaux, Esat (établissements et services d'aide par le travail) ou entreprises d'insertion, associations ou hôpitaux où sont accueillis des jeunes ou des adultes en difficulté.

Selon l'établissement où il exerce, il peut aussi assurer des fonctions de gestion dans l'organisation du travail et s'occuper des aspects financiers ou commerciaux de l'organisme.

Dans ces établissements, il travaille avec une équipe pluriprofessionnelle en lien avec les autres acteurs de son environnement institutionnel : sociaux, médicaux, économiques et du domaine de la formation.

Qualités requises

Outre la maîtrise de la pratique professionnelle qu'il enseigne, l'ETS doit posséder un bon équilibre nerveux, calme, compréhension et le respect impératif des règles de sécurité (pour l'utilisation de machines et d'outils).

Travailler avec des populations en difficulté ou en souffrance exige de savoir prendre du recul.

Par ailleurs, les résultats du travail social de l'éducateur technique spécialisé ne sont jamais visibles à court terme. Il faut donc faire preuve de persévérance et de patience.

Formation

Un seul diplôme pour exercer : le DEETS (diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé). Celui-ci se prépare en alternance sur 3 ans.

Cette formation est accessible, sur épreuves, aux titulaires d'un diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau bac.

Elle est également ouverte aux titulaires d'un diplôme de niveau CAP (certificat d'aptitude professionnelle) justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle et exerçant déjà la profession de moniteur d'atelier ou d'éducateur technique spécialisé.

La formation comprend des enseignements théoriques (1.200 heures) et une formation pratique de 1.960 heures (56 semaines) effectuée en milieu ordinaire et protégé.

Des allègements de formation existent pour les candidats titulaires de certains diplômes ou expériences professionnelles.

EN SAVOIR PLUS

Un seul établissement en Auvergne prépare au diplôme d'Éducateur Technique Spécialisé : l'ITSRA (institut du travail social de la région Auvergne), 62, avenue Max Dormoy, 63000 Clermont-Ferrand, Tel. 04.73.17.01.00. www.itsra.net

Pour plus d'informations sur ce métier, n'hésitez pas à prendre contact avec le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) le plus proche de chez vous, toutes les adresses sur <http://orientation.ac-clermont.fr>.